

*Du lundi 8 juillet au
vendredi 31 août 2026*

NATURE EN VILLE, VACANCES 100% PLAISIR !

DÉCOUVRIR

CRÉER

JOUER

PARTAGER

Projet Pédagogique

« Agir pour la nature »

Accueil de Loisirs

Du Point du jour



Sommaire



Introduction

- *Le projet éducatif de Territoire (PEDT)* 3
- *La convention Territoire Globale (CTG)* 4

Présentation de l'Accueil de Loisirs

- *L'Accueil de Loisirs Point du Jour* 5, 6, 7
- *Le public* 8, 9

Intentions éducatives et objectifs pédagogiques 10-14

Organisation et fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- *Journée type, tarif, santé, rôle et missions de l'équipe pédagogique* 15, 24

Annexes :

Note de service liée à l'encadrement
Note de service liée aux déplacements
Plannings d'activités

Introduction

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé **PEDT** avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « **plan mercredi** » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le **PEDT** a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.



Présentation de l'Accueil de Loisirs

L'organisateur : Service Accueil Enfance et Jeunesse 1 rue de la Tour 1000 TROYES ☎ :
03.25.70.47.80

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimum dans le trimestre qui suit le 1er jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et douze ans maximum au 31 août de l'année en cours. La scolarité n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans. (Art.1 règlement intérieur accueils de loisirs)

Pour les enfants ne fréquentant pas une école maternelle ou élémentaire publique Troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire.



LA VILLE DE TROYES COMPTE 7 ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs offrent un mode d'accueil des enfants chaque mercredi et en période de vacances scolaires. Ils proposent des activités éducatives et ludiques, adaptés à différentes tranches d'âge et visant à favoriser l'épanouissement des enfants. Pour répondre aux besoins des familles et leur permettre de concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle, la Ville de Troyes met en place une offre de service élargie, sur la base de trois formules : journée complète sans repas, journée complète avec repas ou demi-journée.

Accueil de Loisirs	Adresse	Téléphone	Formules
1. Louis-Dumont	135, rue Étienne-Pétron	06 11 31 58 02	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15
2. Vassaux	8, rue des Vassaux	06 46 54 19 55	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15
3. Marots	80 bis, rue des Marots	06 04 52 12 51	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15
4. Sénares	10, rue Jean Camille-Riel 3, allée Yves-de-Coperville	01 77 70 59 36	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15
5. Jules-Guadet	2, boulevard 14-Juillet 77, rue Charles-Gros	06 33 04 93 82	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15
6. Point-du-Jour	11, rue Chesterfield 2, place de Soiel	06 75 21 11 21	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15
7. René-Poitier	110 bis, av. Édouard-Heriot	06 11 37 59 10	Quart des maroilles et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 16h15

3-6 ans (pink)
6-12 ans (yellow)
3-12 ans (green)

Accueil des enfants de 3 à 12 ans en multi sites avec une capacité de 60 places :
24 places -6 ans et 36 places +6 ans

Journée complète avec repas :
Accueil des enfants **de 8h à 18h**

Journée complète sans repas :
Accueil des enfants **de 8h à 12h et de 13h30 à 18h**



L'accueil des enfants de moins de 6 ans se situe
au 11, rue Chesterfield

L'accueil des enfants de plus de 6 ans se situe au sein de
l'espace intergénérationnel de la Porte Saint Jacques



Les locaux pour les enfants de moins de 6 ans :

- Deux salles d'activités, l'une dédiée aux activités manuelles et l'autre aux jeux libres, détente.
- Les deux disposent d'un mobilier maternel
- Une salle de repos, sanitaires maternels et adulte, un bureau
- Une cuisine avec point d'eau / réserve matériel pédagogique

Les locaux pour les enfants de plus de 6 ans :

- 3 salles polyvalentes « 2 à l'étage et 1 au rez de chaussée » avec chaises et tables (mobilier adulte)
- Sanitaires adultes mutualisés.

En commun :

- La restauration sera à la porte St Jacques
- A proximité se situent un parc verdoyant, un microsite. Le gymnase « Blossières » peut être mis à disposition pour les activités sportives et physiques.

Les besoins et caractéristiques des enfants :

Les besoins et caractéristiques des enfants sont différents à chaque âge, car l'enfant grandit et découvre le monde qui l'entoure.

Les besoins des enfants de 3 à 6 ans : est une période de développement intense dans la vie d'un enfant.

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins particuliers et différents des autres enfants. En les comprenant et en répondant à leur besoin d'exploration, d'autonomie, d'apprentissage, d'intégration sociale, nous stimulons l'épanouissement et la croissance des enfants.

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 3 à 6 ans

Besoins et intérêts

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation



Activités possibles

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la sensorialité

Activités sportives

Jeux d'imitation

Les caractéristiques des enfants de 6 à 12 ans :

Comprendre les besoins et les caractéristiques des enfants de 6 à 12 ans est essentiel pour pouvoir y répondre. En encourageant leur indépendance, en stimulant leur curiosité intellectuelle, en créant un environnement social positif et en incitant leur créativité, nous stimulons leur apprentissage.

Après la période de la petite enfance de 3 à 6 ans où le jeune enfant a dû faire face à de nombreux apprentissages (lecture – écriture – mémorisation – petite activité sportive – découverte du lien social), l'étape qui suit, que l'on pourrait appeler "enfance", va voir de nombreuses transformations chez la fille comme chez le garçon, sur le plan physique, bien sûr, mais aussi sur le plan psychomoteur, cognitif, psychologique et créatif.

La période de 6 à 12 ans marque une étape cruciale dans le développement des enfants. Ils deviennent plus indépendants, plus curieux et plus conscients de leur environnement.

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 6 à 8 ans

<u>Besoins et intérêts</u>		<u>Activités possibles</u>
Besoins physiologiques Besoin d'affection, de sécurité et de communication Identification aux parents du même sexe Prise de conscience de son corps et de sa personne Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation Curiosité du sexe opposé Besoin de socialisation		Chants, contes et jeux dansés Déguisements Activités créatives et de bricolage Activités de construction Activités sportives Jeux d'échange Découverte d'un milieu / de la nature

Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 8 à 10 ans

<u>Besoins et intérêts</u>	<u>Activités possibles</u>
Besoins physiologiques Besoin d'affection, de sécurité et de communication Les parents ne sont plus la seule référence Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre Besoin de justice et d'équité La socialisation s'affirme Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet	Début des grands jeux Activités sportives et baignade Activités de construction Activités créatives et de bricolage Activités d'expression Lecture, contes, histoires Chants, danses et jeux dansés Découverte d'un milieu / de la nature



Besoins, intérêts et activités possibles pour les enfants de 10 à 12 ans

Besoins et intérêts

Besoins physiologiques

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Besoin de se situer comme "grands", on ne joue plus avec les "petits" et on rejette les jeux de "petits".

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions

Création de groupe

Activités possibles

Grands jeux

Activités sportives et de plein air

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités libres / en autonomie



Constats

L'Accueil de loisir (AL) accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans, d'origines sociales et culturelles différentes. On peut affirmer qu'il règne une véritable mixité sociale.

Les enfants proviennent pour moins de la moitié d'entre – eux du secteur du Point du jour. 45% proviennent des secteurs Jules Guesde et centre-ville.

La parité entre filles garçons est respectée.

L'AL ne présente pas d'identité marquée et le comportement des enfants ne montre pas de besoin particulier. La majorité des enfants présentent les caractéristiques générales de développement que l'on rencontre traditionnellement. Ainsi, l'équipe d'animation peut participer à développer chez eux l'acquisition progressive de l'autonomie, la responsabilisation et la confiance en soi...

Objectif éducatif et pédagogique de l'été 2026 :

Le projet estival s'inscrit dans la continuité du projet éducatif et propose de développer l'objectif suivant : **Participer à la construction citoyenne de l'enfant**

L'équipe d'animation agit en tant qu'accompagnatrice bienveillante pour favoriser le développement des aptitudes cognitives, physiques et sociales des enfants. Elle ambitionne de favoriser le développement de l'autonomie et le vivre-ensemble. En Outre, la pédagogie employée doit proposer des vacances favorisant l'épanouissement et la découverte. Ainsi, elle encouragera l'expression, la confrontation d'idées, la coopération, la prise d'initiatives.

Cadre général de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs propose des espaces d'animation adaptés à chaque tranche d'âge, pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants. Ces espaces sont organisés autour d'activités citoyennes, ludiques, créatives et physiques.

 **Thématiques de l'été et activités support : agir pour la nature**
→ Il s'agit de découvrir et s'approprier son environnement proche (Parc Zielona Gora, Parc des Moulins...)

Présentation des objectifs pédagogiques :

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels L'enfant sera capable de :	Activités	Evaluation
Favoriser la socialisation, l'autonomie et la responsabilisation	S'engager pleinement dans les activités	Toutes activités sportives, créatives ou d'expression	Les enfants participent activement aux activités
	Participer à la mise en place des activités	Toutes activités	Tous les enfants assistent les animateurs
	Participer au rangement des activités et des salles		Les enfants prennent des initiatives pour le rangement
	Adopter un comportement respectueux		Les enfants respectent la parole d'autrui, prennent soin des affaires, rangent les affaires utilisées
	Coopérer pour mener efficacement une action en commun	Activités sportives	70 à 80% des enfants ont pleinement participé aux différents jeux de ballon au pied ou autre comme par exemple le golden balle
	S'orienter et se repérer dans l'espace et le temps	Déplacement	L'enfant sait indiquer les directions Reconnait les dangers (le moment des passages pour piétons) Fait respectes les consignes d'organisation du groupe : arrêts - départ
Favoriser l'expression	L'enfant est capable d'exprimer ses besoins	Organiser des tables rondes et débats	L'enfant a communiqué son avis et/ou son besoin lors des temps d'échanges lors des points hebdomadaires.
	L'enfant est capable de transcrire son identité sur un support	Grand jeu collectif	L'enfant a personnalisé un objet par exemple un maillot de foot : illustration, nom, prénom..
	Exprimer son rôle dans une équipe	Jeux sportifs collectifs	Participe activement à l'activité Connait et applique les règles

Sensibiliser et engager les enfants dans la protection de l'environnement	Entretien le potager	Activité potager	Arrose, arrache les mauvaises herbes : Quizz (ex : combien de fois arrose-t-on par jour/semaine) ?
	Récolter les légumes du potager	Activité potager	80 % des enfants récoltent un fruit ou un légume
	Eviter le gaspillage	Repas du midi	Mange le juste besoin : l'enfant ne se sert que ce qu'il est capable de manger
	Reconnaitre différentes feuilles d'arbres	Réaliser un herbier	Reconnaitre au-moins 5 feuilles d'arbre du parc des moulins
	Reconnaitre des plantes	Créer un herbier	Reconnaitre au-moins 5 plantes du potager
	Reconnaitre des traces d'animaux	Imagier des empreintes – « memory »	Chaque enfant reconnait chaque au-moins 5 empreintes
	Connaitre des habitats d'animaux en France	Activité créative : construire une maquette et carte de France des habitats	placer au moins 5 habitats en concordances avec les animaux

Fonctionnement pédagogique :

Pour atteindre ses objectifs, l'équipe d'animation met en œuvre une pédagogie la plus ludique possible qui consiste à :

- Encourager les réussites
- Développer l'esprit d'initiative => encourager les enfants à proposer des actions,
- Développer l'esprit critique => encourager les enfants à donner leur avis,
- Donner la possibilité aux enfants de choisir leurs activités quand c'est possible.

Afin de créer une atmosphère bienveillante et de s'assurer d'une cohésion solide de groupe, l'équipe d'animation s'appuie sur les valeurs partagées suivantes :

- Respect => honnête
- Franchise => loyauté
- Bienveillance => égalité
- Respect de la personnalité de chacun

Évaluation du projet pédagogique

L'évaluation se déroule tout au long de la période des vacances. Elle permet de mesurer l'écart entre les objectifs fixés et la réalité du terrain :

- Elle s'appuie sur l'observation, la participation des enfants ; Les **animateurs analysent** l'implication des enfants dans les activités, leur participation aux espaces d'expression, leur comportement en groupe et leur capacité à faire des choix.
- Des **temps d'échange informels** ou organisés (discussions, jeux de parole, cercles de parole, météo du jour, tableau des émotions, quizz etc.) sont mis en place pour permettre aux enfants de s'exprimer sur leur vécu.

Ces retours permettent à l'équipe d'**ajuster les activités, les supports pédagogiques et les méthodes d'animation** en fonction des besoins exprimés.

Un outil original « le Mont de l'engagement » qui associera les enfants et les animateurs sera construit afin de mesurer de manière ludique la participation et l'engagement des enfants aux activités quotidiennes. Le choix d'évaluer en particulier cette notion s'explique du fait qu'elle est la première mise en œuvre. En effet, s'il n'y a pas de participation, il n'y aura pas de réalisation. Chaque jour, donc en fin de journée, les enfants seront invités à déposer un brin de laine pour mesurer leur participation aux activités. Le but sera d'atteindre le sommet de la montagne à la fin du mois. Trois couleurs de brin de laine de 3 longueurs différentes seront utilisés. Un court et noir indiquera une faible production, un plus long et blanc indiquera une production moyenne et un brin vert valorisera un engagement massif. Cette évaluation sera le fruit d'un échange conjoint avec l'animateur et les enfants.

Bilan de fin de séjour

À l'issue des vacances :

- Un **bilan qualitatif et collectif** est réalisé par l'équipe d'animation sur la base des observations, des retours des enfants, des activités menées et des temps de parole.
- Ce bilan permet de :
 - Vérifier si les **objectifs éducatifs et pédagogiques** ont été atteints.
 - **Mesurer l'évolution des enfants** sur les compétences visées (autonomie, coopération, expression, curiosité, etc.).
 - **Prévoir des axes d'amélioration** pour les prochaines périodes d'accueil (ajustement des projets, enrichissement des activités, renforcement des outils pédagogiques).

Organisation et fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

La journée type



Les temps d'accueil

Échelonnés du matin et du soir sont des moments importants. Le directeur et les animateurs sont disponibles pour les parents afin de les informer du déroulement de la journée ou/et prendre en compte les informations transmises par ces derniers (fatigue, heure de départ...).

Le temps d'activité

Dits « temps d'animation » sont des temps préparés. Ils englobent la mise en place du matériel en amont de l'activité et le rangement à la clôture. Ils aboutissent à une finalité et répondent aux objectifs du projet (des temps d'activités plus courts pour les 3-6 ans). Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement. Le jeu étant indispensable à la construction des enfants, il sera largement favorisé.

La durée des activités est adaptée en fonction de l'âge de l'enfant :

- 15 à 20 minutes pour les enfants de 3 à 6 ans
- 45 à 60 minutes pour les enfants de 6 à 12 ans

Le temps du repas

Favorise les échanges et les discussions. Les enfants participent au débarrassage de la table. La restauration collective est organisée par le prestataire Sodexo. Les menus sont affichés un mois à l'avance à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr. Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

Pour une inscription en journée complète avec repas pendant les vacances scolaires, le repas et le goûter sont fournis par l'A.L.

Les menus prennent en compte différents critères :

Le service de restauration a une vocation collective, il ne peut répondre à des exigences alimentaires liées à des convenances ou convictions personnelles.

Deux types de repas sont proposés : repas classique et repas végétarien protéiné.

Le choix de repas est précisé lors de l'inscription et pour la durée de l'année scolaire lorsqu'il s'agit des mercredis ou la période de vacances choisies. Les demandes de changement doivent être sollicitées par écrit auprès du service Relations avec les usagers dans le délai prescrit par l'article 3.3 du présent règlement.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de Restauration collective. Cet accès nécessite la mise à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé établi à la demande des parents et validé par la Collectivité qui détermine les modalités de fourniture de repas spécifique hypoallergénique

Le temps calme

Permet à chacun de se détendre, de se reposer et de se relaxer

Le temps libre

Permet aux enfants d'organiser leurs activités. Ces temps sont importants, pensés, réfléchis, structurés et cadrés (ex : lecture, jeux de société...). Ils sont différents en fonction de l'âge et en fonction des rythmes des enfants.

Le temps de repos

Est primordial pour les plus petits dans leurs besoins de récupération.

Elle a plusieurs avantages : elle permet à l'enfant de se libérer des tensions accumulées dans la matinée et de transférer les nouvelles connaissances dans la région de son cerveau responsable de la mémoire à long terme.

Limité dans le temps, il doit être sécurisant et accompagné.

Pour ceux qui se sont endormis, un réveil échelonné et mis place, dans le respect du rythme de chacun.

Les enfants qui ne dorment pas après 20m de « repos » seront pris en charge par un animateur qui mettra en place une activité calme. Des espaces sont aménagés à cet effet.

Le temps du goûter

Permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les enfants autour d'une collation. C'est le moment d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler.

L'équipe doit envisager la journée comme une progression pour lui donner du sens et non comme une succession d'activités. L'Accueil de Loisirs est l'opportunité de partager une vie en collectivité en ayant du plaisir à vivre ensemble.

Le départ

À l'exception des rendez-vous médicaux justifiés préalablement par écrit auprès du directeur de l'A.L.

Afin de permettre le bon déroulement des activités tout en tenant compte du rythme de vie des familles, les départs échelonnés sont possibles le soir uniquement à partir de 17h00.

Aucun enfant de moins de 6 ans n'est autorisé à quitter seul l'A.L. Il ne peut être remis qu'au responsable légal ou à un tiers autorisé âgé de 16 ans minimum.

Les enfants de plus de 6 ans autorisés à quitter seuls l'A.L. le quittent à 12h00 lorsqu'ils ne déjeunent pas ou à 18h00. Cette autorisation est subordonnée à une décharge de responsabilité signée du (des) responsable(s) légal(aux).

Ville de Troyes - Tarifs 2025

applicables à compter pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)

ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs			Tarifs en vigueur		Tarifs applicables pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)	
			Troyens	Non Troyens	Troyens	Non Troyens
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 €	à	500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 €	à	700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 €	à	900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 €	à	1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 €	et	plus	18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 €	à	500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 €	à	700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 €	à	900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 €	à	1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 €	et	plus	12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 €	à	500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 €	à	700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 €	à	900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 €	à	1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 €	et	plus	18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 €	à	500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 €	à	700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 €	à	900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 €	à	1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 €	et	plus	12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas						
Quotient familial						
0 €	à	300 €	2,20	2,40	2,25	2,45
301 €	à	500 €	2,60	2,90	2,65	2,95
501 €	à	700 €	3,30	3,60	3,35	3,65
701 €	à	900 €	4,40	4,80	4,50	4,90
901 €	à	1 100 €	5,30	5,70	5,35	5,80
1 101 €	et	plus	6,60	7,20	6,70	7,30

La communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un **site internet** : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un **portail famille** : [PORTAIL FAMILLE - accueil \(troyes.fr\)](http://PORTAIL.FAMILLE-accueil(troyes.fr)) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en Accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs **réseaux sociaux** qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des Accueils de Loisirs Troyens.
4. Un **flyer** par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Les **programmes d'activités** péri et extrascolaires, et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des **temps de partage et d'échanges** réguliers sont proposés au sein des Accueils de Loisirs.

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péri et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

La santé

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est essentielle pour mettre en œuvre une démarche éducative centrée sur les droits de l'enfant.

- **Les directeurs(trices)** jouent un rôle central dans la gestion et la direction des accueils, ils assurent :

L'élaboration et la conduite du projet pédagogique : garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués. En collaboration avec l'équipe d'animation, ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.

La gestion réglementaire et administrative : toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.

L'animation de l'équipe pédagogique : en coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.

La prise en compte de l'enfant dans sa globalité : ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant. La communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité

- **Les animateurs(trices)** sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement ; ils veillent à :

Assurer la sécurité physique et affective des enfants, en respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.

Conduire des activités : en élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants.

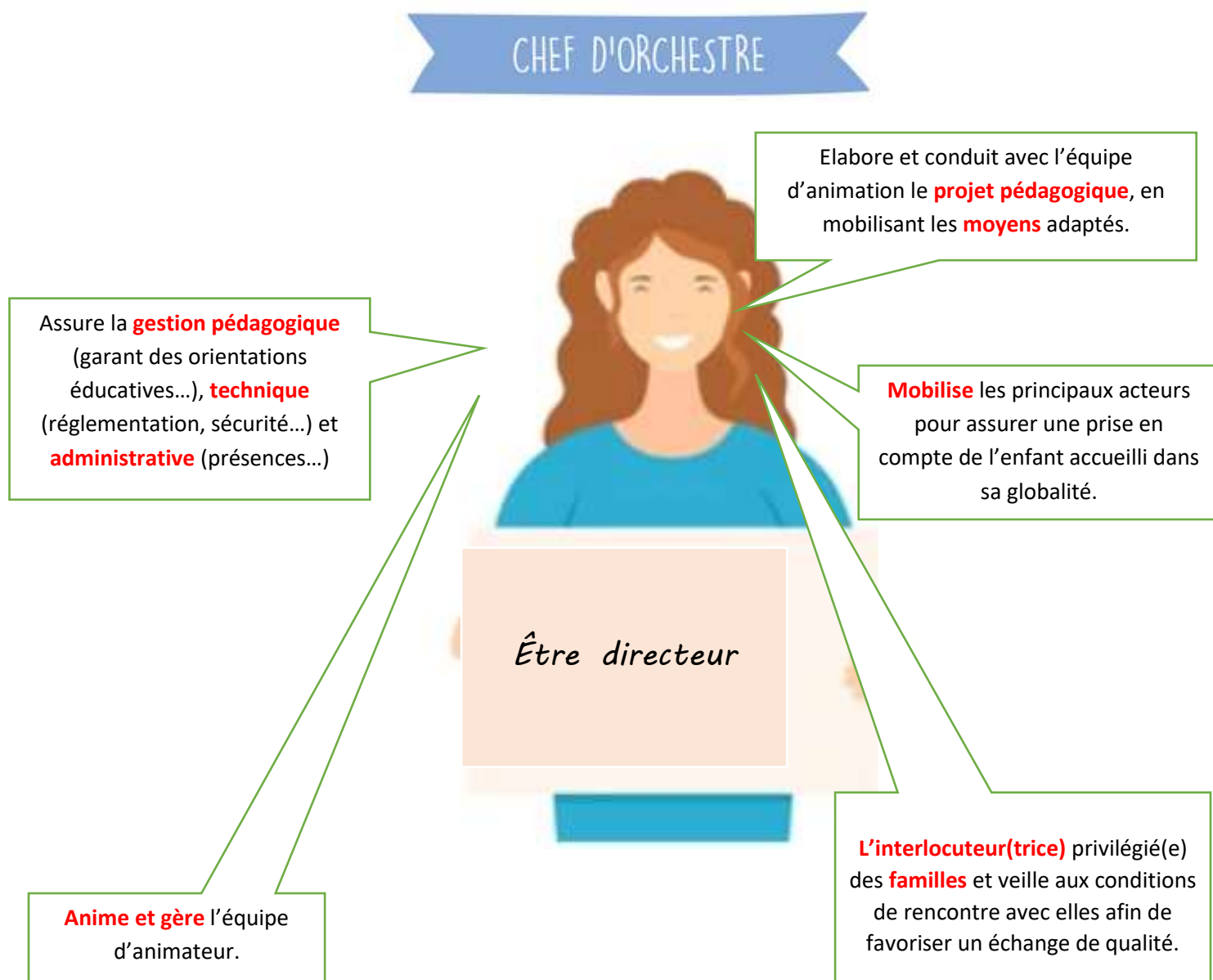
Engager une démarche pédagogique par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes pédagogiques variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

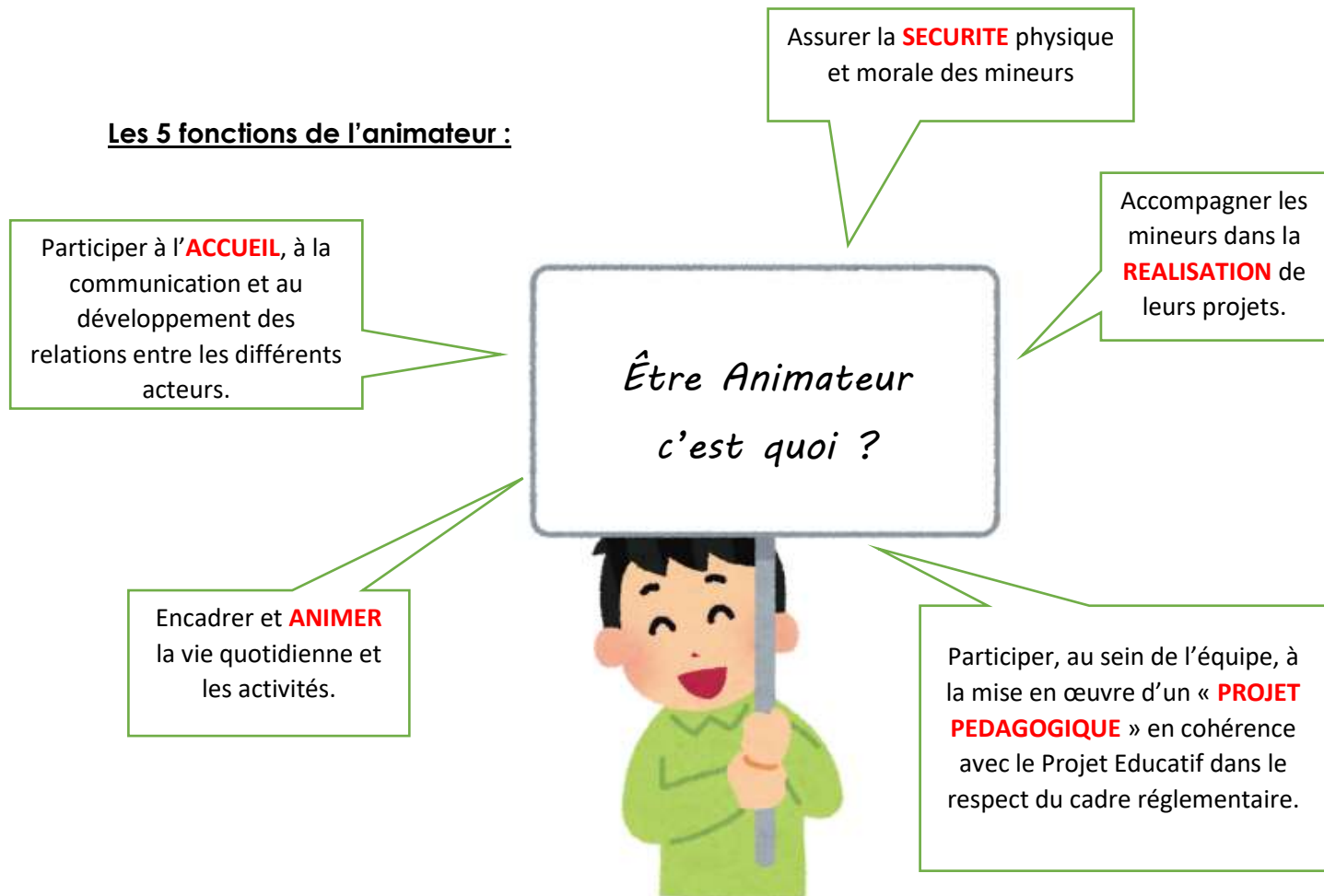
Les fonctions de l'équipe d'animation et de direction

● Directeur/trice

Le directeur de l'Accueil de Loisirs et le coordinateur Périscolaire travaillent ensemble par secteur afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis.

Il garantit la sécurité physique et morale des enfants accueillis, met en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.





L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

➤ **Les fonctions et savoirs**

Savoirs

Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques.

Connaissance de la réglementation, liée à la sécurité et l'encadrement des publics (voir fiches « mémos » affichées dans vos structures (déplacements, activités spécifiques ...) et en annexes.

Connaissances des enfants (besoins et possibilités physiques, intellectuelles, sociales, rythme biologique).

Connaissance de l'organisation (règlement intérieur, vie quotidienne, travail en équipe ...).

Savoir-être

Être un adulte référent :

- Attitude appropriée et comportement exemplaire
- Tenue vestimentaire adaptée
- Langage adapté
- Cohérence dans les attitudes bienveillance et respect des règles et des personnes

Être réactif et à l'écoute :

- Adaptabilité
- Analyse de situation
- Prise de recul
- Capacité à se remettre en question

Être en capacité de communiquer et d'informer avec les enfants, avec l'équipe, en direction des familles, avec les partenaires.

Faire preuve d'initiative et d'autonomie en étant force de proposition.

Participer aux temps de préparation, de formation, d'échange de pratique.

Savoir-faire

Proposer 1 activité en rapport avec le projet pédagogique en prenant en compte les besoins et attentes des publics.

Préparer 1 animation adaptée au milieu, au public, aux règles de sécurité (prévoir le matériel, réaliser 1 fiche d'activité).

Animer en donnant du sens à l'activité, en suscitant l'implication du public, en transmettant des consignes claires, en veillant au respect des règles de sécurité et du matériel, en s'adaptant aux imprévus.

Encadrer 1 groupe lors des différents temps de la journée (adapter ses méthodes pédagogiques, savoir gérer les conflits).

Clôturer son activité (ranger, évaluer son intervention).

S'investir dans sa structure en construisant une relation de qualité avec les enfants, en participant activement au fonctionnement de l'équipe pédagogique.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs :
Point du jour
11 rue Chesterfield

**Horaires d'accueil
des enfants :**

Du matin : de 8h à 9h15
Du midi : de 12h à 13h30
Du soir : de 17h à 18h
Pas d'arrivée ou de départ en dehors
des horaires d'accueil **SANS** rendez-
vous médicaux **AVEC** justificatif.

06 75 21 11 21

Public cible :

Enfants de 3 à 12 ans

À noter :

Sortie piscine :
pensez aux changes



Sortie extérieure :



**Pour les « petits »
maternels qui font
encore la sieste :**
Pensez à munir votre
enfant d'un change de
secours : pantalon,
sous-vêtement...

VACANCES D'ÉTÉ
Du 06 juillet au 31 août 2026

Thème : Nature en Ville

Objectif éducatif :

**Participer à la construction citoyenne de
l'enfant**

Intentions pédagogiques :

L'idée est de faire découvrir ou redécouvrir l'environnement
proche dans lequel évoluent les enfants pour mieux leur
permettre d'en prendre soin.

Ainsi, les actions retenues s'attacheront à :

- Favoriser la socialisation, l'autonomie et la responsabilisation,
- Favoriser l'expression,
- Sensibiliser et engager les enfants dans la protection.

Spécificités / fonctionnement :

L'entretien du potager est toujours en fonctionnement et la
perspective est de donner au maximum la récolte aux
familles des enfants.

Les activités de découverte de la faune et la flore de
proximité seront privilégiées.

Des activités autour de la coupe du monde de football seront
le prétexte pour réaliser des actions de recyclage.

NOTE DE SERVICE

- ✉ DGA
- ✉ DIRECTEURS Vie quotidienne, Enseignement-CmE, Administration pôle famille et proximité
- ✉ CHEFS DE SERVICE Affaires périscolaires, Affaires scolaires, Accueil enfance et jeunesse, Ressources, Animation de la vie sociale

☒ à diffuser

☐ à afficher

Service émetteur : Pôle famille et proximité

Troyes, le 27 septembre 2018

Diffusion DG le : 28 septembre 2018

OBJET : encadrement des mineurs

La Ville Troyes organise de nombreuses activités à destination des enfants et adolescents, public de mineurs dont l'accueil répond à une réglementation spécifique, requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire.

La présente note vise à rappeler les attendus en matière d'encadrement des mineurs dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra-scolaires, garderies périscolaires, études, restauration scolaire, espaces intergénérationnels et activités ponctuelles.

Les missions des agents des services affaires périscolaires, affaires scolaires, accueil enfance et jeunesse, ressources et animation de la vie sociale les amènent de façon régulière ou plus ponctuelle (semaine de rentrée scolaire ou service minimum d'accueil) à encadrer des mineurs durant ces activités. La notion d'**encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un agent** qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique etc... **L'agent en charge d'un groupe de mineur est désigné dans la présente note par le terme encadrant.**

Conformément aux engagements de la Ville de Troyes, affichés dans le Projet Educatif de Territoire (PEdT) mais également en qualité de partenaire de l'UNICEF adhérente à la charte « Ville amie des enfants », le mineur doit être accueilli quel que soit le dispositif, la durée et les modalités, dans un cadre sécurisé et protecteur.

Il est par conséquent attendu **un encadrement attentif et bienveillant garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun.**

Par conséquent, il est demandé aux encadrants de se conformer en tous points aux attendus suivants :

- **Assurer** en toutes circonstances **une surveillance constante et active**, impliquant notamment la ponctualité de l'agent et de limiter l'usage du téléphone portable au seul usage professionnel,
- **Poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles**, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif,
- **Installer une communication respectueuse et positive** avec les enfants et les adolescents, indispensable à la construction du dialogue,
- **Adopter un comportement respectueux et non-discriminant** à l'égard de l'enfant et de l'adolescent, y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation,
- **Proscrire toute familiarité** de langage, gestuelle ou relationnelle, et **sauf situation d'urgence**, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant,
- **S'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.**

Les coordinateurs périscolaires, les directeurs d'accueil de loisirs et responsables d'espaces intergénérationnels veillent au respect de ces dispositions, ils peuvent être sollicités par les encadrants aussi souvent que nécessaire pour toute question ou appui technique. Ils mobiliseront le cas échéant leur chef de service.

Tout agent, quelle que soit fonction, témoin d'une situation ou dépositaire d'un témoignage de faits de nature à compromettre la sécurité physique, morale ou affective d'un mineur au sens de la présente note en informera sans délais son supérieur hiérarchique direct, ceci afin que l'intérêt des enfants et adolescents puisse être préservé et que des mesures correctrices puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Je vous remercie de veiller à la stricte application de ces dispositions.

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Yves Minck



Copie pour information :

☐ Mesdames, Messieurs les élus de la municipalité

NOTE DE SERVICE

Yves Minck
Directeur Général des Services

☐ TCM
☒ VT
☒ DGA
☒ DIRECTEURS
☒ CHEFS DE SERVICE/D'ETABLISSEMENT

*du pôle
famille
et proximité*

☐ A diffuser à l'ensemble des agents

☒ A afficher

Emetteur : Pôle Famille et Proximité

Troyes, le 12/07/19

Visa SG : n°16 EP

Diffusion DG le : 12/07/19

OBJET : Encadrement des mineurs en accueil de loisirs (AL)

La Ville de Troyes organise de nombreuses sorties à destination des enfants. Ce public de mineurs dont l'accueil répond à une réglementation spécifique, requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire.

La présente note de service vise à rappeler les attendus en matière d'encadrement des mineurs dans le cadre des accueils de loisirs Arnaud-Baltet, Louis-Dumont, Jules-Guesde, Marots, Point-du-Jour, René-Peltier, Sénardes et Vassaulles, lors des sorties.

Les missions des agents du service accueil enfance et jeunesse et ressources en situation d'animation, les amènent de façon régulière à encadrer des mineurs en période péri et extra-scolaires.

Conformément aux engagements de la Ville de Troyes affichés dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) mais également en qualité de partenaire de l'UNICEF adhérente à la charte « Ville amie des enfants », le mineur doit être accueilli quel que soit le dispositif, la durée et les modalités, dans un cadre sécurisé et protecteur.

Il est par conséquent attendu un encadrement attentif et bienveillant garantissant la sécurité physique, morale et affective de chacun.

Ainsi, il est demandé à l'ensemble des agents, **lors des sorties**, de veiller à la mise en œuvre des points suivants :

- **Utilisation systématique de la fiche de sortie** ci-jointe, mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quelle que soit la destination et la distance de sortie ;

- En cas de transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places, **le conducteur doit être accompagné par un animateur** pour un trajet supérieur à 20 kilomètres ;
- **Un trajet ne pourra excéder 2 heures**, quel que soit le mode de transport ;
- **Chaque enfant doit porter un élément permettant l'identification de l'accueil de loisirs de provenance** (le nom de l'AL, l'adresse, le numéro de téléphone de la personne référente du groupe en direction) ;
- **Il est indispensable que les enfants soient comptés et identifiés** à chaque montée et descente de véhicule ;
- Dans le cadre de **l'utilisation des transports en commun**, vous serez particulièrement vigilant et attentif à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusterez en conséquence, la répartition de votre groupe :
 - Il ne devra pas excéder **16 enfants pour les moins de 6 ans et 24 enfants pour les plus de 6 ans** et autant que possible répartis en 2 groupes pour chaque tranche d'âge ;
 - **les enfants de moins de 6 ans seront encadrés par deux animateurs minimum** quel que soit l'effectif ;
 - un encadrement au-delà de celui imposé par le Code de l'Action Sociale et des Familles doit être envisagé :
 - **2 animateurs pour 8 enfants pour les moins de 6 ans ;**
 - **2 animateurs pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.**
 - un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets...).
- **Le transfert des enfants** entre les accueils de loisirs Louis-Dumont et Vassaulles (conformément à l'article 2 du règlement intérieur « mon accueil de loisirs ») **s'effectue uniquement sur l'un de ces deux AL** entre 9h15 et 9h35 et entre 16h55 et 17h15 ;
- Une **vérification des coordonnées** des personnes responsables de l'enfant (numéros de téléphone et adresses postales) doit être faite à chaque période de vacances
- **L'identification des personnes** qui viennent chercher un enfant doit être réalisée systématiquement (CNI ou équivalent) en adéquation avec les personnes mentionnées dans le dossier de l'enfant

Les directeurs d'accueils de loisirs veillent au respect de ces dispositions ; ils peuvent être sollicités par les animateurs aussi souvent que nécessaire pour toute question ou appui technique. Ils mobiliseront les moyens et l'ensemble des ressources mis à leur disposition par le service. Ils tiennent à la disposition de l'ensemble des agents des « fiches mémo » récapitulatives de la réglementation en vigueur et des bonnes pratiques.

Le Directeur Général des Services
Yves Minck

Copie pour information :

- ☐ Mesdames, Messieurs les adjoints - Conseil Municipal de Troyes
- ☐ Mesdames, Messieurs les élus du Conseil Municipal de Troyes

Troyes

AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06.73.21.11.21



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été

Semaine du 06 au 10 juillet 2026

(Cette programmation est susceptible d'être modifiée (séries, événements...))



M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Lundi 06/07	Mardi 07/07	Mercredi 08/07	Jeudi 09/07	Vendredi 10/07
- Les mains vertes (Activité créative) - Quiz nature & animaux (activité d'expression) - Le chat et la souris (activité sportive)	- L'arbre aux cristaux enchantés (Activité Manuelle) - SORTIE PISCINE - Les secrets de la forêt (Activité d'expression) - Mission ruche (Activité sportive)	- SORTIE PISCINE - L'atelier des illusions (Activité Manuelle) - Moment zen nature (Activité d'expression) - Les pêcheurs en folie (Activité sportive)	- Les aventures du perroquet du capitaine (Activité Manuelle) - Mission éco-gestes (activité d'expression) - Les champions du jardin (Activité sportive)	Les gardiens des fleurs (Le grand jeu)

L'Accueil se met aux rythmes de la Coupe de Monde de football

P
R
I
M
A
I
R
E

- Jeux de connaissance (Activité musicale) - Le journal des découvertes (Activité d'expression) - Le lancement du Golden Ball (Activité sportive) - Le centre se transforme (Activité culturelle) - Les artisans du vent et du mouvement (Activité culturelle)	- création du tableau des scores ! (Activité créative) - On change tout (Activité décoration) - Ready for Golden Ball (Activité sportive) - SORTIE PISCINE - Fan club Jaune (Activité créative) - Le foot en couleur (Activité sportive) - Création du micro (Activité journalistique)	- Fan club bleu (Activité créative) - Immersion au stade de l'Aube & entraînement (Atelier découverte) - SORTIE PISCINE - Atelier débat et expression (Activité reportage) - Début du Vlog (Activité journalistique)	- Fan club rouge (Activité créative) - Match sans dribble, tout en équipe - Golden Ball (Activité sportive) - Atelier photographie (Activité journalistique)	- Les supporters en action se préparent ! - Mission serpent en équipe - Golden Ball (Activité sportive) - Répartition chant supporter (Activité journalistique)
--	--	--	---	--

Espace Audefred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - receptions.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été



Semaine du 13 au 17 juillet 2026

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Lundi 13/07	Mardi 14/07	Mercredi 15/07	Jeudi 16/07	vendredi 17/07
- Le monde des chevaux (Activité manuelle) - À l'écoute du monde (Activité d'expression) - Grand galop (Activité sportive)		- Les animaux masqués (Activité manuelle) - Le souffle de la forêt (Activité d'expression) - Safari aventure (Activité sportive)	- Le volcan en éruption (Activité manuelle) - Le souffle du bien-être (Activité d'expression) - Relais Splash (Activité sportive)	- La tulipe enchantée (Activité manuelle) - Les acteurs de la jungle (Activité d'expression) - Aventure plantation (Activité sportive)

P
R
I
M
A
I
R
E

Jeux de connaissance (Activité musicale) - Le terrain des champions (Activité manuelle) - Le trophée des champions (Activité création) - Les maîtres du jeu (Jeux de société) - Crée ton personnage végétal (Activité manuelle)	Le terrain des champions (finalisation de l'atelier manuel) Bracelet des supporters (Activité créative) Le grand match multi-buts (Activité sportive) Vlog (Activité journalistique)	- Le ballon des champions Création du mur des champions - Atelier déco magnettes - Mission ballon pirate - Aventure en kayak	Mise en place de la grande finale Vlog (Atelier journalistique) Ecoute la nature (Activité sensorielle – Parc des Moulins) Grande finale du Golden Ball
---	--	---	---



Troyes

Accueil de Loïks des Marais
80 bis rue des Marais
10 000 Troyes
06 04 52 12 51
8h-18h



Auce
Association
d'Utilité
Civique

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été



Semaine du 20 au 24 juillet 2026

(Cette programmation est sous réserve d'éventuels changements.)

M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Lundi 20/07	Mardi 21/07	Mercredi 22/07	Jeudi 23/07	Vendredi 24/07
Mon petit chat (Activité manuelle) La météo fait son show (Activité d'expression) Le mystère du trésor caché (Activité sportive)	SORTIE PISCINE Les moulins du vent (Activité manuelle) Respire comme le vent (Activité d'expression) Tourne petit moulin (Activité sportive)	Les voyageurs du vent (Activité manuelle) La jungle fait son spectacle (Activité sportive) Ciné party	Les mains fleuries (Activité manuelle) Le courrier magique (Activité d'expression) Aventure de la ruche (Activité sportive)	Les gardiens de la nature (Activité Manuelle) Papillons qui volent (Activité manuelle) Le relais des jardiniers (Activités sportive)

P
R
I
M
A
I
R
E

Jeux de connaissance (Activité musicale) Fresque rouge (Activité créative) Interview (Activité journalistique)	Jeu Molky (Activité recyclage) SORTIE PISCINE Yoga (activité relaxante)	Loto des odeurs (Activité sensorielle) Atelier débat (Activité journalistique) SORTIE PISCINE Yoga (activité relaxante)	Défi Vert (Activité découverte) Défis Molky (Activité sportive)	Vlog (Activité journalistique) Emprunte de la nature (Activité manuelle) Qui suis-je dans la nature ? (Activité découverte)
--	---	--	--	---

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - reactions.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été

Semaine du 27 au 31 juillet 2026

(Cette programmation est susceptible d'être modifiée éventuellement...)



M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

P
R
I
M
A
I
R
E

Lundi 27/07	Mardi 28/07	Mercredi 29/07	Jeudi 30/07	Vendredi 31/07
- Les abeilles en folie (Activité manuelle) - Les vœux enchantés (Activité d'expression) - Bee Dance Party (Activité sportive)	SORTIE PISCINE - Les mains magiques (Activité manuelle) - Les oreilles de la nature (Activité d'expression) - Le grand relais bondissant (Activité manuelle)	- Lapin câlin (Activité manuelle) - Instant bien-être (Activité détente) - La course aux lettres (Activité sportive)	- Grande aventure au Parc des Moulins (Activité sportive) (Inter-centre Jules Guesde) - Pique-nique entre copains - Les explorateurs continuent leur voyage (Activité sportive)	La fête du centre
- Fabrique ton papier recyclé (Activité manuelle) - Atelier bijoux (Activité créative) - La fabrique à savon (Activité scientifique) - Les mains magiques (Activité créative) - Création du bêtisier (Activité journalistique)	- Création de la pinata (Activité manuelle) - Le labo des bulles (Atelier scientifique) - Jeu de la jungle (Activité manuelle) - Qui connaît la nature ? (Quizz) SORTIE PISCINE	- Montage du vlog (Activité journalistique) - Tableaux éco-créatifs (Activité écoconception) - Réflexion sur le monde du vivant (activité culturelle) - Aventure sportive dans la jungle (Activité sportive) SORTIE PISCINE	- Grande aventure au Parc des Moulins (Grand jeu du détective) - Pique-nique entre copains - Jeux d'eau - Chef-d'œuvre nature (activité artistique)	- Préparation du temps de partage - Temps de partage : - Diffusion du vlog (Activité journalistique) - Pinata Exposition





AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06.75.21.11.21



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été

Semaine du 03 au 06 août 2026

(Cette programmation est susceptible d'être modifiée en fonction des événements...)



Lundi 03/08

Mardi 04/08

Mercredi 05/08

Jeudi 06/08

Vendredi 07/08

Sur le mois, chaque enfant s'occupera d'une plante en particulier – Création d'un calendrier nature

M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Fabrication d'une roue du temps (Activité créative)

La course des saisons (Activité sportive)

Yoga nature (Activité sportive)

La météo des émotions (Activité d'expression)

Mini aquarium (Activité créative) /
SORTIE PISCINE



La course des petites gouttes (Activité sportive)

Le réveil de la forêt (Activité d'expression)

Mon sac d'été (Activité créative)
Loto des odeurs (Activité sensorielle)

Mission animaux à reconstruire (Activité sportive)

Père Norbert, raconte-moi une histoire (Activité d'expression)

Le volcan des apprentis (Activité créative)
Les petits glaciers contre les grands volcans (Activité sportive)

L'échos de la montagne (Activité d'expression)

Arbre de vie (Activité créative)

Grand Jeu :
Mission photos en ville (pique-nique)

P
R
I
M
A
I
R
E

Jeux de connaissance - Brain storming des enfants (Activité d'expression)

Fabrication de jumelles d'exploration (Activité créative)

Carnet d'explorateur (Activité sportive)

Maquette volcan (Activité créative)

Main cactus (Activité d'expression)

Jeux de cohésion /SORTIE PISCINE



Fresque du vivant (Activité d'expression)

Fabrication d'insectes en carton (Activité créative)

Ramassage des déchets (Activité citoyenne)

Land art

Masque d'animaux (Activité d'expression)

Maquette nature (Activité créative)

KAYAK



Finition de la maquette nature (Activité créative)

Grand Jeu :
Géocoaching ; visite de Troyes

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - receptions.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes

AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06.73.21.11.21



Aude
la jeunesse

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été

Semaine du 10 au 14 août 2026

(Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...))



M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Lundi 10/08	Mardi 11/08	Mercredi 12/08	Jeudi 13/08	Vendredi 14/08
Fresque Marine (Activité créative) Pêche aux poissons (Activité sportive) La marche du pingouins (Activité d'expression)	SORTIE PISCINE  Mon beau roi des papillons (Activité créative) La chasse aux papillons (Activité sportive)	Galaxie art (Activité créative) Relaxation autour des étoiles (Activité d'expression) La courses des étoiles (Activité sportive)	L'arbre enchanté (Activité créative) Un monde en gommette (Activité d'expression) Le parcours du petit scarabée (Activité sportive)	Intercentre avec l'Accueil de Loisirs des Sénardes Pique – nique

P
R
I
M
A
I
R
E

Jeu de connaissance : le prénom instrument (Activité d'expression) Quel animal suis – je ? (Activité d'expression) Création de mon potager nomade (Activité créative) Haut les mains – mime nature (Activité sportive)	SORTIE PISCINE  Ma carte au trésor (Activité créative) Décoration du potager nomade (Activité créative)	Les explorateurs en mission : chasse aux empreintes (Activité sportive) Système solaire art (Activité d'expression) Parcours des animaux terrestres (Activité sportive) Soleil noir – observation de l'éclipse (Activité scientifique)	Finalisation des empreintes natures (Activité créative) Confection de bracelets nature (Activité d'expression) Land art (Activité créative) Podcast du vivant (Activité d'expression)	Constitution d'un herbier (Activité créative) Pique-nique 13h30 Sortie nature Parc des Moulins – maison des maraichers 
--	--	--	---	---

Espace Audefred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - revisions.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes

AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06.73.21.11.21



Aude
la jeunesse

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été



Semaine du 17 au 21 août 2026

(Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...))

M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Création d'affiches des habitats des animaux (Activité scientifique)
Les animaux retrouvent leurs habitats (Activité sportive)
Le loto des animaux (Activité d'expression)

SORTIE PISCINE / le dessin qui glisse (Activité sportive)



Création d'animaux (Activité créative)

Cinéma



Création de l'imagier des empreintes (Activité créative)

« Memory » des empreintes des animaux

La migration des grenouilles (Activité sportive)

Qui fera couler la tortue ? (Activité Sportive)

Les tortues artistes (Activité créative)

Le chant de la tortue (Activité d'expression)

P
R
I
M
A
I
R
E

Jeux de présentation & Brainstorming des enfants (Activité d'expression)

Fabrication du chapeau de l'explorateur (Activité créative)

La course des explorateurs (Activité sportive)

Inter centre avec l'AL Peltier (complexe Henri Terré)

SORTIE PISCINE

/ finalisation des chapeaux (Activité d'expression)



Attrape soleil (activité sportive)

Réalisation des activités des enfants

Confection de mon carnet des émotions (activité d'expression)

Création de bracelets de la mer (Activité créative)

Fabrication de carte postale (Activité créative)

Chasse aux trésors (activité sportive)

La nature en ébullition (activité sportive)

Installation de l'exposition (activité d'expression)



Exposition des œuvres de création (Temps de partage)

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - revisions.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes

AL Point du Jour
11, rue Chesterfield
10000 Troyes
06.73.21.11.21



ALuce
Association pour le
Lieu de l'Enfance

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour Les Vacances d'été

Semaine du 24 au 31 août 2026

(Cette programmation est susceptible d'être modifiée (séries, événements...))



M
A
T
E
R
N
E
L
L
E

Le tribunal des déchets
(activité d'expression)

Mini poubelle en folie
(activité créative)

La course du tri
(activité sportive)

SORTIE PISCINE



Ma fleur magique
(Activité créative)

Parcours nature
(activité sportive)

Sortie Pique-nique
Forêt d'Orient (Lusigny
sur Barse)

Baignade
Rando



Les animaux
imaginaires et écolos
(activité créative)

Le déménageur du tri
(activité sportive)

Temps de partage

Écouter son
environnement
(activité d'expression)

Billy veut sauver sa
planète (Grand jeu)

Yoga des animaux
(Activité d'expression)

Mon voyage au parc
des Moulins (activité
culturelle)

(Pique - nique)

P
R
I
M
A
I
R
E

Fresque des animaux
terrestres (activité
d'expression)

Sculpture en pâte à
modeler (Activité créative)

Débat citoyen : les
« 2005 »

Origami papillon (activité
créative)

SORTIE PISCINE



Atelier poterie (pot de
fleur - Activité créative)

Découverte du corps
humain (Atelier
scientifique)

Sortie Pique-nique
Forêt d'Orient (Lusigny
sur Barse)

Baignade

Randonnée



Mon animal Totem
(Activité créative)

J'illustre l'émotion qui
me ressemble (activité
d'expression)

Décoration des pots de
fleur (Activité créative)

Le parcours de la forêt
(activité sportive)

Masque des insectes
(Activité créative)

Dodgeball animal
(Activité sportive)

La villa des insectes
(Activité scientifique)

Safari Photo : La chasse
aux prédateurs (sortie
parc des Moulins)

Pique - nique

A la découverte de
l'abeille (Activité
scientifique)



Jeux aquatiques
(Activité physique)

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - revolutions.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

